

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL DE QUARTIER SUD

Mardi 6 Novembre 2018-Ecole Maternelle PASTEUR-20h



Les agents de la collectivité

Fatima TAGMI (Responsable service Démocratie Participative)
Héloïse PIERRE- JOSEPH (Chargée de projets service Démocratie Participative)
Pauline ADAM (Responsable Energies, Fluides et Réseaux)-Service Technique
Nicolas MINGANT (Directeur PM)
Franck VERNEAU (Directeur Adjoint PM)
Nicolas VONCKEN (Chargé de communication-photographie)

Les élus présents :

Sonia YEMBOU (Communication, Démocratie Participative, Emploi).
Laurent GRARD (Circulation et transport)
Yayé GUEYE (Conseil de quartiers et droits des femmes)
Jeanine KANIKAINATHAN (Conseillère Municipale Déléguée à la Citoyenneté, Conseil des jeunes et à la Lutte contre le décrochage scolaire)

Les membres collectifs présents :

Quartier SUD

VEILLIARD Philippe (référent)
Badra BENMESSAOUD (référent)
Jean-Philippe GUYOT (référent)
Nabil EL ABED (référent)
Huguette DORY
Daphné LASPEYRES
Jean-Charles BOUQUET
Elza THALERAND

Intervenants extérieurs :

M. Pierre-Antoine (Bureau Etudes Technologies Nouvelles)
Groupe KEOLIS
-Responsable exploitation
-Chef de secteur

Autres participants :

Rouguy DEMBELE (Conseiller jeune)
Philippe FLAMENT (Référent EST)
Baladji TOURÉ (Référent NORD)

ORDRE DU JOUR :

- 1/Retour réponses du dernier CQ de Juin 2018
- 2/Débat avec les responsables  (bus)
- 3/Débat sur le plan de circulation présenté par M.GRARD (élu)
- 4/Voirie-Propreté
- 5/Sécurité
- 6/Parole ouverte

➤ KEOLIS : Questions des habitants

-Pourquoi il n'existe pas d'arrêt au Vieux Pays ?

Il n'y a aucune disserte au Vieux Pays, obligeant tous ses habitants (enfants, personnes âgées,...) de faire le tour du village pour récupérer le 11/32 ou alors de se rendre à l'arrêt du Thiais pour récupérer le bus 95-10.

Réponse KEOLIS : « *Nous attendons vos réclamations et votre besoin, néanmoins cette décision n'émane pas de nos services. L'autorité organisatrice et décisionnaire est « Ile de France Mobilité »-anciennement appelée STIF. Le groupe KEOLIS est « force de proposition » et soumet ses idées à Ile de France Mobilité, qui se charge alors au travers d'études et statistiques de mesurer la faisabilité et le rendement du projet en se basant sur du factuel (prise en compte du coût de revient, ressources nécessaires, recrutement d'agents, véhicule supplémentaire,...) avant de soumettre sa décision finale. Autrement dit, après étude, il s'est avéré que mettre un arrêt de bus au Vieux Pays, allait être trop coûteux (+80000 euros) et allait engendrer une obligation de recruter de nouveaux chauffeurs pour palier à la mise à disposition de bus supplémentaires. »*

-Pourquoi avoir supprimé des arrêts de bus aux Grandes bornes ?

Il n'y a plus aucune disserte à l'arrêt Henri Dunant ce qui oblige la population (enfants, femmes enceintes, personnes âgées,...) à se rendre jusqu'à l'arrêt Montgolfier pour récupérer le bus.

Réponse KEOLIS : « *Compte tenu des travaux réalisés et au rétrécissement des voies, il ne nous est plus possible d'assurer un passage à Henri Dunant qui est devenu à sens unique. »*

-Quelles sont vos mesures de sanctions envers les conducteurs qui ne respectent pas le code de la route ? :

-conducteur roulant en plein milieu de la rue et qui empêche les voitures de la voie de gauche de circuler

-conducteur roulant avec des écouteurs dans ses oreilles/ téléphone portable

-conducteur « désagréable » voir « irrespectueux » (incivisme)

Réponse KEOLIS : « Chaque conducteur pris en « flagrant délit » enfreignant le code de la route est soumis à un retrait de point sur son permis de conduire, accompagné d'une amende à la hauteur de son infraction. Le port d'écouteurs, oreillettes et téléphone portable est strictement interdit et passible d'une mise à pied pouvant aller jusqu'au licenciement. Aucun conducteur n'est à l'abri quand il commet une infraction. N'hésitez pas à prendre des photos et nous les transmettre afin d'identifier l'agent et lui apposer sa sanction. En collaboration avec la police municipale, également soucieuse de la sécurité de tous, le groupe KEOLIS reste conscient qu'une minorité de « mauvais chauffeurs » existe au sein de ses effectifs et met tout en œuvre pour y remédier »

Suggestions KEOLIS : « Faire une demande de navette « à la demande » serait moins coûteux et plus accessible pour répondre à vos besoins (passage matin/soir), à soumettre à Ile de France Mobilité, accompagnée de la pétition signée par les habitants ».

➤ Plan de circulation-zone test : secteur restreint des Noues

Etude pour la réalisation d'un plan de circulation : modification du plan de circulation actuel pour maintenir la sécurité et apaiser la circulation dans certains quartiers.

Axes d'étude :

-aménagement axes de priorité (mise en place de nouveaux panneaux de priorité)

-double signalisation : prévention des automobilistes

-limitation de vitesse : établir une zone 30km/h du Bd Général de gaulle au Pont des noues, valable dans tout le quartier

-aménagement pour réduire la vitesse (3 principaux carrefours situés Bd Jules Ferry : sécuriser les échanges avec à la mise en place de rondpoint/dos d'âne /ralentisseur

-comptage automatique : le principe étant de relever le trafic et la vitesse des automobilistes sur des points similaires avant/après modification du plan de circulation.

Il est également prévu l'aménagement d'une « zone bleue » au niveau de la Charmeuse.

Questions des habitants :

-Avez-vous prévu la création de zones « cyclables » à Goussainville ?

Cette zone pourrait également permettre aux cycliste de prendre un « sens interdit » à contre sens.

Réponse M GRARD : « La piste cyclable à Goussainville est en étude. Nous sommes dans l'attente de données supplémentaires par la ville de Noisy le Grand, qui a mis en place des pistes cyclables. Nous devons tenir compte également des risques « d'accidents » réels liés aux pistes cyclables à double sens (données de la ville de Paris). Nous recherchons avant tout à préserver la sécurité sur Goussainville. »

-Pourquoi existe-t-il sur la commune plusieurs « types » de ralentisseurs ?

Il serait moins « dangereux » et contraignant » d'uniformiser tous les ralentisseurs placés dans la ville. Certains sont très hauts ne permettant pas aux automobilistes/cyclistes, même à une allure de 10km/h de les « passer » sereinement.

Réponse M GRARD : « Nous allons y remédier ».

-Le dos d'âne situé à la Pharmacie anciennement FRANKO, est-il réglementé ?

Réponse M GRARD : « Nous allons faire un contrôle des dos d'âne/ralentisseurs de Goussainville et recenser les anomalies éventuelles ».

➤ **Voirie-Propreté : Questions/réclamations des habitants**

-Pourquoi la balayeuse ne passe pas rue Raymond Lapchin ?

Présence de nombreux déchets/papiers au sol. Dégradation de la rue.

-Pourquoi il n'y a pas assez de poubelles à Goussainville ?

Incitation à l'incivisme et à la dégradation des rues.

-Quand aura lieu la dératisation du quartier SUD ?

Beaucoup de rats dans la cour et les champs.

➤ **Sécurité : Questions/réclamations des habitants**

-De nombreux jeunes en motos et quads empreintent les chemins du Croult pour faire des courses. Très dangereux pour les passants et randonneurs. Il serait judicieux de faire des visites de contrôles de temps en temps.

Réponses de la Police municipale : Merci pour le retour, nous allons mettre en place un planning de roulement pour surveiller ces jeunes, « inconscients » et sévir si nécessaire.

-Serait-il possible d'installer des caméras pour maintenir la prévention contre les incivilités (dépôts de détritrus, ordures ménagères sur la voie publique, vandalisme sur les voitures, stationnement alterné non respecté) ?

Réponses de la Police municipale : « De nombreuses caméras de surveillance ont été mises en place dans les différents quartiers de Goussainville, particulièrement dans les quartiers « sensibles » afin de maintenir la sécurité et sanctionner les infractions. »

➤ **Parole ouverte**: Voir tableau questions-réponses « votre avis compte »